

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

1: Identification de la substance/du mélange de la société/l'entreprise

1.1 Identifiant du produit :	Bromure de méthyl
Synonyme(s)	Bromométhane, MBr
Formule chimique	CH ₃ Br
Numéro EEC	200-813-2
Enregistrement REACH N° :	La durée de transition conformément à la réglementation REACH, Article 23 n'a toujours pas expiré
Poids moléculaire	94.94
Famille chimique	Alcane halogéné
Numéro CAS	74-83-9
1.2. Usages identifiés pertinents de la substance ou du mélange et usages déconseillés	Pour utilisation industrielle
1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité	ICL-IP Europe B.V. P.O.Box 4651000 AL Amsterdam, Netherlands Tel: +31 20 800 5 800 Fax: +31 20 800 5 805 e-mail: msdsinfo@icl-ip.com
Téléphone en cas d'urgence :	
- Pour l'Europe	(+31) 115 689000
- Pour le Royaume-Uni et l'Irlande	+44 (0) 1270 502891 (24 Hours)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Réglementation (CE) N° 1272/2008 [CLP/GHS]

Press. Gas
Muta 2, H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques
Toxicité aiguë 3, H301 Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë 3, H331 Toxique si inhalé
STOT RE 2, H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Irritation des yeux 2, H319 Provoque une grave irritation des yeux
STOT SE 3, H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Irritant de la peau 2, H315 Provoque une irritation de la peau
Aquatique aigu 1, H400: Très toxique pour le milieu aquatique
Ozone 1 H420, Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la hauteatmosphère

Classification selon la Directive 67/548/CEE

R23/25 : Toxique en cas d'inhalation et d'ingestion.
R68 : Possibilité d'effets irréversibles
Xi, R 36/37/38 : Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
Dangereux (Xn) ; R 48/20 : Dangereux : danger de grave dégradation de la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation
Dangereux pour l'environnement (N), R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques N,R59 : Dangereux pour la couche d'ozone.

2.2. Eléments d'étiquette

Étiquetage conformément à la Réglementation CLP CE (N°) 1272/2008



Mentions d'avertissement

Danger

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

Mentions de danger

H341- Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H331- Toxique par inhalation.
H301- Toxique en cas d'ingestion.
H373 - Peut provoquer une détérioration d'organes par exposition prolongée ou répétée par inhalation.
H319- Provoque une sévère irritation des yeux.
H335- Peut irriter les voies respiratoires.
H315- Provoque une irritation cutanée.
H400- Très toxique pour les organismes aquatiques.
H420- Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la hauteatmosphère

Déclarations de précaution

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les pulvérisations.
P280 - Porter des vêtements de protection, des protections oculaires et une protection faciale.
P304+P340- EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
P305+P351+P338- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P310- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330- Rincer la bouche.
P502- Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage

2.3. Autres dangers

Néant

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

3. Composition / informations sur les composants

Composants	% en poids	Index no. :	Numéro EEC	Classification de l'UE
Bromométhane 74-83-9	100	# 602-002-00-2	200-813-2	Press. Gas Muta. 2 H341 Acute Tox. 3 H301 Acute Tox. 3 H331 STOT RE 2 H373 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE H335 Skin Irrit 2 H315 Aquatic Acute 1 H400 Ozone 1 H420 (In accordance with CLP 1272/2008) Muta. Cat.3; R68 N; R50 N; R59 T; R23/25 Xi; R36/37/38 Xn; R48/20 (In accordance with DSD 67/548/EEC)

4. Premier Secours

UNE SURVEILLANCE MÉDICALE DE 24 HEURES EST OBLIGATOIRE DANS TOUS LES CAS D'EXPOSITION AU BROMURE DE METHYLE, MÊME EN L'ABSENCE DE SYMPTOMES D'INTOXICATION IMMEDIATE

4.1. Description des premiers soins

Contact avec les yeux	En maintenant les paupières ouvertes, immédiatement rincer abondamment avec de l'eau courante pendant 20 minutes au moins. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Laver abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 minutes au moins. Consulter immédiatement un médecin. Tous les articles en cuir doivent être jetés. Les autres vêtements contaminés doivent être jetés ou complètement ventilés et lavés avant d'être réutilisés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

Inhalation En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air libre. Veiller à ce que la victime reste calme et n'ait pas froid. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire et consulter un médecin immédiatement.

Ingestion En cas d'ingestion, laver soigneusement la bouche avec une grande quantité d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

IMPORTANT : Ne jamais faire boire une personne inconsciente

4.2. Symptômes et effets les plus importants, à la fois immédiatement et ultérieurement

- **Oculaire** Sévèrement irritant Tout contact avec le liquide ou le gaz à forte concentration risque de provoquer des dégâts sévères mais généralement réversibles, entres autres une cécité temporaire.
- **Dermique** Toute eclaboussure du liquide sur des vêtements ou du cuir ou toute exposition de la peau au gaz à haute concentration risque de provoquer des brûlures de la peau et des boursoufflures après plusieurs heures. Une exposition moins intense risque de provoquer des éruptions et des démangeaisons après plusieurs jours. Peut être absorbé par la peau en quantité suffisante pour causer une intoxication générale.
- **Inhalation** L'empoisonnement aigu au bromure de méthyle se caractérise par une forte irritation des voies respiratoires pouvant provoquer un oedème pulmonaire dans les cas graves. En fortes concentrations, risque d'endommager le foie, les reins et le système nerveux central. Les symptômes d'intoxication comprennent maux de tête, étourdissements, somnolence, vertiges, troubles de la vue, problème d'élocution, nausées et vomissements et éventuellement des convulsions et un coma. LES SYMPTOMES D'INTOXICATION PEUVENT APPARAÎTRE DANS UN DELAI VARIABLE, DE 30 MINUTES A PLUSIEURS JOURS.
- **Ingestion** Agent sévèrement irritant pour les muqueuses et poison en cas d'ingestion, bien que l'ingestion soit très improbable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

4.3. Indication de consultation immédiate d'un médecin et de traitement particulier nécessaire Ampoules importantes
Les signes et symptômes de toxicité sont référés en premier lieu au système nerveux central, aux voies respiratoires et au système cardio-vasculaire.
Pas d'antidote spécifique.

5. Lutte contre l'Incendie

- 5.1. Supports d'extinction** Dioxyde de carbone, produits chimiques secs, mousse, vaporisation d'eau (pulvérisation).
- 5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange** Bien qu'étant considéré comme pratiquement non inflammable, une source d'ignition à haute énergie risque d'enflammer le bromure de méthyle. Les récipients peuvent se rompre violemment s'ils sont exposés au feu ou à une forte source de chaleur pendant un temps suffisamment long.
Il existe un danger d'accumulation des vapeurs dans les espaces clos tels que constructions ou égouts qui risque de provoquer des explosions en présence d'une source d'ignition.
Se décomposera à partir de 400°C environ en libérant des vapeurs toxiques et corrosives de monoxyde de carbone et d'acide bromhydrique.
- 5.3. Conseils pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire autonome en mode de pression positive et des vêtements de protection adéquats Si possible, stopper immédiatement l'écoulement du matériau. Ne pas éteindre un gaz enflammé sauf si l'alimentation peut être coupée. Utiliser un jet d'eau, une lance brouillard ou du CO2 pour refroidir le conteneur. Si il n'y a pas de danger, éloigner le conteneur du feu.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence** Evacuer la zone et garder le personnel à l'air libre.
Porter un appareil respiratoire autonome en mode de pression positif
- 6.3. Méthodes et matériaux pour contenir et nettoyer** Si possible, arrêter l'échappement de vapeurs
Ventiler et/ou laisser évaporer, tenir le personnel à distance de la zone jusqu'à ce que les niveaux indiqués par le détecteur à halogénures se soient stabilisés.
- 6.4 Renvoi à d'autres sections** Néant

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

7. Manipulation et Stockage

- 7.1. Précautions de manipulation en toute sécurité** Eviter tout contact avec le corps.
Utiliser un appareil adéquat de contrôle pour le bromure de méthyle dans tout lieu servant à son entreposage ou sa manipulation.
Déplacer et transporter les conteneurs avec le soin approprié. Ne pas utiliser de crochets, cordes, etc. pour décharger. Amarrer les conteneurs manuellement ou à l'aide d'un chariot de levage. Ne pas les cogner ou les trainer.
- 7.2. Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités** Entreposer les conteneurs d'aplomb, de manière sûre soit à l'extérieur aux conditions ambiantes, soit à l'intérieur en local ventilé. Éloigner des semences, des aliments et des locaux pour humains et animaux.
Libeller comme une zone d'entreposage de pesticides.
Contrôler périodiquement toute présence de fuite à l'aide d'un détecteur à halogénures.
- 7.3. Usage final spécifique** Alimentation uniquement

8. Contrôle d'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants	% en poids	Données ACGIH - TLV	DONNÉES SELON RU EH40 MEL (TABLE 1) - TWA	Valeurs limite du TRGS 900 de l'Allemagne MAK data
Bromométhane 74-83-9	100	1 ppm skin , A4	5 ppm (20 mg/m ³) STEL - 15 ppm (59 mg/m ³), 10 min	1 ppm (3.9 mg/m ³), 3B

8.2. Contrôles d'exposition

- Exigences d'aération** La ventilation doit suffire à maintenir une concentration atmosphérique au-Dessous de la limite d'exposition recommandée.
Un système de ventilation mécanique est recommandé. Utiliser le bouche d'aération locale à la source de la vapeur.

Equipements de protection individuelle :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

- Protection respiratoire	<p>Pour évacuation Masque à gaz avec une nouvelle cartouche filtrante de vapeur organique. Pour toute concentration détectable. Appareil respiratoire autonome ou respirateur isolant à adduction d'air avec un masque couvrant tout le visage.</p>
- Protection des mains	<p>NE PAS PORTER DE GANTS durant le travail avec le MBr étant donné que le liquide ou la vapeur concentrée peuvent s'y glisser.</p>
- Protection des yeux	<p>Des lunettes de sécurité antiéclaboussures. NE PAS PORTER DE VERRES DE CONTACT DURANT LE TRAVAIL AVEC CE PRODUIT CHIMIQUE</p>
- Protection de la peau et du corps	<p>Aucun vêtement de protection spécial n'est disponible. Ne pas porter de gants, de bottes imperméables, de bagues ou de pansements adhésifs durant toute manipulation de ce produit.</p>
Mesures d'hygiène	<p>Au cours de l'utilisation de ce matériau, ne pas manger, boire ou fumer. Ne pas manger, fumer ou boire pendant la manipulation, le traitement ou le stockage du produit. Se laver soigneusement les mains avant de manger ou de fumer.</p>

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect	Gaz incolore et inodore à faibles concentrations, odeur douceâtre à très fortes concentrations. Liquide clair, incolore à jaune paille, sous pression ou en dessous de 3.5°C.
pH	Non disponible
Point/intervalle de fonte	-94°C
Point/intervalle d'ébullition	3.5 - 4°C
Taux d'évaporation (éther=1)	>1
Pression de vapeur	1420 mmHg (20°C)
Densité de vapeur	3.3 (20°C)
Point d'éclair	Aucun(e)
Limites d'explosion/d'inflammation	
- Inférieure (%vol)	10
- Supérieure (%vol)	16
Solubilité :	
- Solubilité dans l'eau	0,132 gr/100ml à 25°C (pression partielle CH ₃ Br - 73 torr) 0,138 gr/100ml à 25°C (pression partielle CH ₃ Br - 108 torr)
- Solubilité dans d'autres solvants	Soluble sans limites dans la plupart des solvants organiques

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

9. Propriétés physiques et chimiques

Coefficient de répartition octanol/eau	Puissance enregistrée - ~ 1.92
Température d'autoignition	537°C
Température de décomposition	~ 400°C
Viscosité	Non Applicable
Dangers d'explosion	Non disponible
Propriétés comburantes	Non disponible

10. Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité	Se décompose au-dessus de 400°C
10.2 Stabilité chimique	Stable en conteneurs hermétiques et dans des conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune polymérisation dangereuse ne survient
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de toute source d'inflammation
10.5 Matières incompatibles	Eviter toute contamination avec l'eau Agents oxydants puissants, aluminium, étain, zinc et magnésium et leurs alliages, caoutchouc naturel et certains types de plastiques.
10.6 Produits de décomposition dangereux	CO, HBr

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

- Rat, oral DL50	liquid MBr in corn oil - 104 mg/kg microencapsulated MBr in corn oil - 133 mg/kg
- Rat, inhalation CL50	1175 mg/m ³ /8 hour
- Souris, inhalation LC50	1540 mg/m ³ /2 hour
Grave détérioration/irritation des yeux	Sévèrement irritant

Corrosion/irritation de la peau Irritant

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau L'exposition de l'être humain a engendré des rougeurs, une congestion, une dermatite, des démangeaisons, des boursouffures et des ampoules.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

Mutagénicité	Mutagène selon le test d'Ames Dommages sur l'ADN provoqués par le MBr dans les testicules de rat, suite à l'inhalation à 250 ppm (6 heures/jour durant 5 jours consécutifs). In vivo, le Mbr provoque des échanges interchromatiques dans les cellules de la moëlle epinière et des noyaux micro atomiques des érythrocytes périphériques des souris femelles exposées par inhalation durant 14 jours.
Cancérogénicité	Des études avec du MBr, exposant des animaux par inhalation (rats et souris) et par voie orale (rats) montrent qu'IL N'EXISTE PAS D'EVIDENCE D'ACTIVITE CANCERIGENE. Pas inclus dans le Rapport des produits cancérigènes NTP 12 IARC Groupe 3 (évidence non adéquate concernant les animaux, pas de données disponibles concernant les humains)
Toxicité reproductrice	Dans une étude de reproduction sur deux générations par inhalation avec des rats albinos, le NOEL était de 90 ppm.
Toxicité d'organes cibles spécifiques (STOT) - exposition unique	Peut provoquer une irritation respiratoire
Toxicité d'organes cibles spécifiques (STOT) - exposition répétée	Toute exposition chronique à de faibles concentrations de bromure de méthyle pourrait avoir des effets sur le système nerveux central. Les signes sont confusion mentale, léthargie, incapacité à fixer le regard et faiblesse musculaire. Tout contact répété risque de provoquer une dermatite.
Danger par aspiration	Pas censé se produire
Autre	Etude de neurotoxicité d'inhalation simple des vapeurs chez le rat : - NOEL - 100 ppm Etude de toxicité orale aiguë (dose unique) chez le chien Beagle : - Dose létale - 500 mg/kg - Aucun signe clinique n'a été observé à 1 mg/kg

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

- 96 heures-LC50 - Poisson	3.9 mg/l (Rainbow Trout) 56.28 mg/l (Zebrafish)
- 48 heures-EC50, Daphnie magna	2.6 mg/l

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

12. Informations écologiques

- 72 heures - EC50 Algues d'eau douce	5 mg/l (Selenastrum capricornutum)-(MBr)
Toxicité aviaire :	
- Oral LD50	~ 73 mg/kg (Northern Bobwhite)
12.2 Persistance et dégradabilité	12.2 Persistance et dégradabilité
- Hydrolyse	Dans des conditions de laboratoire (MBr) Demi-vie à pH 5 - 256,7 heures Demi-vie à pH 7- 253,9 heures Demi-vie à pH 9 - 357,3 heures
12.3 Potentiel bioaccumulatif	Non bio-Accumulatif
12.4 Mobilité dans le sol	Il n'y a pas d'accumulation de bromure de méthyle puisqu'il se dégrade rapidement dans le sol.
12.5 Résultats d'évaluation PBT et vPvB	Pas considéré comme étant PBT ou vPvB
12.6 Autres effets négatifs	Allemagne, classes de danger pour l'eau (WGK) 3 Le bromure de méthyle est répertorié dans le Protocole de Montréal comme une substance contrôlée avec un PRO (Potentiel de réduction de l'ozone) de 0.6.

13. Considerations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'incinération est recommandée. Si une chambre de combustion adéquate n'est pas disponible, renvoyer les conteneurs MARQUES au fournisseur. Contacter les autorités locales ou nationales de protection de l'environnement pour s'assurer que les réglementations sont respectées. Respecter toutes les réglementations fédérales, gouvernementales et locales lors de l'élimination de ce matériau.
-------------------------	--

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	1062
------------	------



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

ADR/RID	Appellation réglementaire d'expédition : Bromure de Méthyle Identification de risque n° 26 Catégorie : 2 Code de classification : 2T Etiquette n° : 2.3+13(RID) Marquage : Substance dangereuse pour l'environnement
IMO	Appellation réglementaire d'expédition : Bromure de Méthyle Catégorie : 2 Gaz toxiques Etiquette : GAZ TOXIQUE (2) Marquage : POLLUANT MARIN
ICAO/IATA	Appellation réglementaire d'expédition : Bromure de Méthyle Catégorie : 2.3 Avion cargo - Interdit Avion de transport de passagers - Interdit Marquage : Substance dangereuse pour l'environnement

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations et législations de sécurité, de santé et de protection de l'environnement pour la substance ou le mélange

UE	Réglémenté par l'article 22 du règlement communautaire N° 2037/2000 concernant les substances réduisant la couche d'ozone.
Etats-Unis	Répertorié dans l'inventaire EPA TSCA Ce produit doit obligatoirement être enregistré en vertu du FIFRA
Australie	Répertorié dans AICS
Canada	Répertorié dans DSL Cette substance est répertoriée dans la Partie 1, Groupe 1 Substances de l'inventaire national des polluants (NPRI) de 2005. Les informations au sujet de cette substance doivent être rapportées au Ministère de l'environnement conformément au sous-Article 46(1) de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999. Ce produit fait partie du programme actuel d'élimination des substances qui nuisent à la couche d'ozone dans le cadre de la loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	
Inventaire de Chine	Répertorié	
Japon	ENCS n° 2-39 ISHL n° 2-39	
Corée	Répertorié dans l'ECL (KE-03676) Produit chimique toxique N° 97-1-113, 1 % ou plus dans des mélanges (MBr)	
Philippines	Répertorié dans PICCS	
Hong Kong	Marchandises dangereuses - Catégorie 2 - Gaz comprimés (MBr) Substances qui nuisent à la couche d'ozone - Substance répertoriée dans la Partie 6	
TAIWAN	Substances dangereuses	
15.2 Évaluation de sécurité chimique	Il n'a pas encore été effectué d'évaluation de sécurité chimique conformément à la réglementation REACH.	

16. Information complémentaire

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s)

2, 3, 8 (REACH format) 14

Politique de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement

Nous nous efforçons de nous assurer que nos opérations et nos produits répondent aux besoins de la communauté internationale actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. Nous reconnaissons que le succès de notre entreprise dépend de la fourniture de produits et de services qui bénéficient à la société tout en assurant la sécurité des êtres humains et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du programme de responsabilité d'entreprise, nous fournissons un environnement de travail protégeant la sécurité et la santé des employés et nous gérons en toute responsabilité nos produits à tous les niveaux de leur cycle de vie pour protéger la santé des êtres humains et l'environnement tout en maintenant des normes élevées de production et d'exploitation.

POUR TENIR CET ENGAGEMENT NOUS :

Nous respecterons ou irons au-delà des exigences réglementaires nationales et internationales en vigueur et des autres exigences auxquelles nous adhérons. Nous communiquerons ouvertement et encouragerons activement le dialogue avec les employés, les clients et la communauté en ce qui concerne nos produits et nos opérations. Nous mettrons en œuvre des systèmes documentés de gestion qui respectent et promeuvent l'éthique de la responsabilité d'entreprise.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la réglementation (UE) N° 1907/2006, Annexe II

Nom de produit	Bromure de méthyl	
Id produit	8326	
Date de révision	02/01/2012	Révision 11
Remplace	14/11/2010	

développerons et fournirons des produits qui peuvent être fabriqués, transportés, utilisés et éliminés en toute sécurité tout en répondant au mieux aux besoins de nos clients évaluerons régulièrement, améliorerons continuellement et gérerons de manière responsable les risques de santé, de sécurité et d'environnement associés aux produits et aux processus à travers leur cycle de vie partagerons nos connaissances et notre expertise avec autrui et chercherons à apprendre et à incorporer des pratiques améliorées dans nos propres opérations

éduquerons et formerons nos employés, nos sous-traitants et nos clients pour améliorer leurs performances en matière de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE) communiquerons des informations à jour pour permettre à nos employés, nos clients et aux autres parties intéressées de manipuler nos produits d'une manière responsable sur le plan environnemental et en toute sécurité ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour travailler avec les clients, les fournisseurs, les distributeurs et les sous-traitants pour favoriser l'utilisation, le transport et l'élimination de nos produits chimiques en toute sécurité Programmes de responsabilité sociale de l'entreprise en matière de support de produits en coopération avec les clients, les distributeurs et les transporteurs

Les renseignements et recommandations énoncés dans les présentes (ci-après "les renseignements") sont donnés de bonne foi et tenus pour exacts à la date des présentes. ICL-IP Europe B.V. ne fait aucune assertion quant à leur intégralité et leur précision.

Les informations sont fournies à la condition que les personnes les recevant feront usage de leurs propres déterminations quand à la sûreté et quand à l'aptitude à leur propres objectifs, avant usage.

ICL-IP Europe B.V. décline toute responsabilité quant à tout dommage découlant de la confiance en ces renseignements et de leur utilisation.

AUCUNE ASSERTION NI GARANTIE, EXPRESSE OÙ TACITE, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE CONVENANCE UN USAGE PARTICULIER, OÙ DE TOUTE AUTRE NATURE, NE SONT FAITES PAR LES PRÉSENTES QUANT AUX RENSEIGNEMENTS ET AU PRODUIT S'Y RAPPORTANT.

En cas de différence entre le contenu de cette MSDS et sa version anglaise, la version anglaise prévaut.

Préparé par

Division HERA en ISRAEL
tel. : +/972-8-6297830
telefax : +/972-8-6297832
www.icl-ip.com
e-mail:msdsinfo@icl-ip.com

Fin de la Fiche de Données de Sécurité